



**EVALUATION PARTICIPATIVE
BASÉE SUR L'ÂGE, LE GENRE
ET LA DIVERSITE**
République Centrafricaine
Année 2022

Remerciements

Le HCR est reconnaissant et remercie tous les acteurs : Gouvernement (services étatiques), Agences des Nations Unies, ONG internationales et nationales y compris les communautés pour leur contribution dans cet exercice.



Services étatiques

Education, Santé (projet seni) Affaires sociales, District sanitaire, Tribunal, Police, Gendarmerie Directions Régionales : du travail, de l'agriculture et du développement rural, hydraulique et énergie, élevage et santé animale, habitat et urbanisation, petite et moyennes entreprises etc.

Acronymes et abréviations

AGD	Age, Gender and Diversity
AGR	Activités Génératrices des Revenus
APPR	Accord Politique pour le Retour de la Paix et la Réconciliation
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et de Crédits
CBP	Protection à base communautaire
CMP	Commission des Mouvements de Populations
CNI	Carte Nationale d'Identité
CNE	Commission National de l'Éligibilité au statut de réfugié
CNR	Commission Nationale pour les Réfugiés
COP	Country Operation Plan
CSI	
DDR	Désarmement Démobilisation et Réinsertion
DH	Droits de l'Homme
EAS	Exploitations et Abus Sexuels
EMF	Equipe Multifonctionnelle
FACA	Force Armée Centrafricaine
FGD	Focus Group Discussion
FSI	Force de Sécurité Intérieure
GA	Groupe Armé
DTSD	Groupe de Travail sur les Solutions Durables
HNO	Humanitarian Needs Overview
HRP	Humanitarian Response Plan
LGBTI	
LTB	Logement, Terre et Bien
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisations des Nations Unies
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PBS	Personnes avec des besoins Spécifiques
PDI	Personne Déplacée Interne
PEC	Prise En Charge
PoC	Person of Concern
PVVIH	Personne Vivant avec le VIH
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
SSR	Santé Sexuelle et de Reproduction
VBG	Violence Basée sur le Genre
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WASH	Water, Sanitation and Hygiene

Table des matières

REMERCIEMENTS	1
ACRONYMES ET ABREVIATIONS	2
SOMMAIRE	4
OBJECTIFS DE L'EVALUATION PARTICIPATIVE	4
RESUME	6
CHIFFRES OFFICIELS DES POCS EN RCA.....	9
APPROCHE METHODOLOGIQUE ET LIMITE DE L'EVALUATION	9
PRINCIPAUX RESULTATS : ANALYSES DES RISQUES ET PROBLEMES DE PROTECTION LES PLUS IMPORTANTS ...	11
CONDITIONS DE VIE.....	21
QUELQUES PRIORITES PAR CATEGORIE DE POPULATION	30
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	31
SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS DES COMMUNAUTES	32
PROCHAINES ETAPES.....	33

Sommaire

La République Centrafricaine est caractérisée depuis près d'une décennie, par l'érection et la persistance de l'insécurité. Celle-ci est à la base, notamment dans certaines localités du pays, des mouvements forcés des populations. A l'instar des années précédentes, la préparation du Plan d'Opération de l'UNHCR pour les années 2022-2023, des exercices d'évaluations participatives sont envisagés en vue de comprendre les risques de protection auxquels les personnes relevant de la compétence de l'UNHCR en république centrafricaine sont confrontées.

L'évaluation AGD (Age, Genre et Diversité) qui s'est déroulée dans les 11 bureaux du UNHCR est un exercice basé sur des discussions avec les réfugiés, les déplacés internes, les rapatriés, retournés et les personnes à risque d'apatridie, la population hôte, selon l'âge, le sexe et la diversité culturelle autour des questions de protection et de leur bien-être. C'est une approche communautaire fondée sur la promotion de l'égalité et le respect des droits des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR et l'intégration des résultats dans la planification. En d'autres termes, les discussions séparées avec les femmes, les filles, les garçons, et les hommes ont permis de rassembler les informations, d'analyser les risques de protection qu'ils encourent, leurs causes profondes, d'évaluer également les capacités existantes, les ressources et les potentialités au sein des communautés puis de s'imprégner des solutions proposées.

Telle que planifiée, l'UNHCR, les Agences sœurs du Système des Nations Unies, les partenaires gouvernementaux et les ONGs nationales et internationales ont donc pris part à cette consultation participative. Le présent document résume les principaux résultats des travaux réalisés lors de cet exercice en septembre 2022 sous la coordination de l'UNHCR/Bangui. Il résulte de la participation active de tous les acteurs clés concernés, y compris les autorités, les services étatiques, les réfugiés, les rapatriés, les déplacés internes, la population hôte.

Objectifs de l'évaluation participative

Objectif général

L'objectif général de cet exercice consiste à procéder au recueil d'informations sur les questions de protection en faveur des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR (POC), en prenant en compte les dimensions âge, genre et diversité, en vue de connaître leurs préoccupations, identifier les problèmes de protection et les solutions proposées selon l'approche de protection basée sur la communauté (CBP) dans la planification des activités de l'UNHCR et contribuer également à l'analyse des besoins pour le plan de réponse humanitaire notamment le HNO/HRP.

Objectifs spécifiques

Plusieurs objectifs spécifiques découlent de cet objectif général, à savoir :

Collecter les informations sur les risques/ problèmes de protection, les causes et les solutions proposées par les communautés

1

Identifier les capacités et les ressources communautaires, y compris les ressources actuelles et futures qui contribuent à l'autosuffisance et favorisent la résilience

2

Analyser les informations collectées et ressortir les priorités thématiques selon les catégories de populations et former les objectifs de protection (court moyen et long terme)

3

Prendre en compte les préoccupations des PoCs dans le processus de planification 2023 et contribuer également à l'analyse des besoins pour d'autres planifications

4

Résumé

La République Centrafricaine (RCA) est caractérisée depuis près d'une décennie, par un contexte socio politique et sécuritaire très dynamique, imprévisible et influencée également par l'insécurité dans les pays limitrophes (Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Cameroun, RDC).

La MINUSCA continue d'apporter son appui au gouvernement en mettant toujours en priorité la protection des civils (cf. [Résolution du Conseil de sécurité sur la situation en RCA](#)). Un Accord Politique pour le Retour de la Paix et la Réconciliation en RCA (APPR) a été signé en février 2019 par le gouvernement et bilatérales. Il sied de signaler qu'à la suite de la décision de la cour constitutionnelle sur les mesures mises en place par le Président relative à la réforme constitutionnelle, le risque d'augmentation de tensions entre le pouvoir en place et les partis de l'opposition n'est pas à exclure.

La dynamique sécuritaire par ailleurs dans **le Nord-Ouest, le Nord, l'Est et le Centre de la République Centrafricaine reste** tendue en raison des opérations militaires de l'armée gouvernementale (FACA) soutenue par ses alliés contre les groupes armés. Cette situation a entraîné une grave et complexe crise humanitaire dans ces zones. La plupart des affrontements enregistrés au cours des trois derniers mois se sont produits autour des sites miniers comme dans les sous-préfectures de Bria, Ndélé, Kabo, Bossangoa et Bouca.

Certains affrontements ont eu lieu dans ou autour des villes où les groupes armés ont été chassés, et d'autres dans les villages situés le long de l'axe. Dans les zones affectées par les conflits, les populations sont confrontées à **divers incidents de protection et des violations des droits de l'homme** (DH) tels que le droit à la propriété, à la vie, à l'intégrité physique et morale, (incluant les violences sexuelles et basées sur le genre), à la liberté de mouvement, et aux violations de la Résolution 1612.

Les incidents de protection et violations des DH sont imputables à toutes les parties au conflit. Les préfectures les plus affectées sont celles de la Ouaka, la Basse-Kotto, la Haute-Kotto, l'Ouham, l'Ouham-Pendé, la Nana-Gribizi, du Mbomou et du Haut-Mbomou.

Cette insécurité persistante est à la base des mouvements forcés de populations, de l'insécurité alimentaire, exacerbant davantage la vulnérabilité des communautés. La Commission pour le suivi des Mouvements de la Population (CMP) estime à plus de 654 688 personnes déplacées internes (PDI) en RCA, dont 146 625 PDI en sites et 508 063 PDI vivant dans des familles d'accueil au 30 août 2022. Au total, **84 sites de déplacés** répartis dans 23 sous-préfectures sont actuellement fonctionnels en RCA ([Dashboard CAR CMP Aout 2022](#))

Dans les préfectures situées à l'Ouest et au Sud du pays, la situation sécuritaire s'améliore progressivement et le retour volontaire (spontané ou facilité) d'une partie des PDI et des réfugiés se poursuit. Ces retours volontaires ont notamment été effectués dans les préfectures de la Lobaye, de la Nana-Mambéré, de la Mambéré-Kadéï, de la Sangha-Mbaéré et à Bangui où il y a une amélioration significative de la situation sécuritaire. Notons que l'appui au retour des PDI et des réfugiés centrafricains venus des pays voisins reste très insuffisant notamment l'appui à la construction / réhabilitation des abris (en cas de destructions importantes dans les zones de retour), l'appui aux ménages pour renforcer les moyens de subsistance et l'accès aux activités génératrices de revenus, les problèmes liés à la documentation civile, à l'éducation, etc.

A l'instar des années précédentes, la préparation du Plan d'Opération de l'UNHCR Centrafrique pour les années 2022-2023, des exercices d'évaluations participatives AGD (Age, Genre et Diversité) ont été menées du **05 au 30 septembre 2022** dans 11 bureaux du HCR. Ces exercices basés principalement sur des discussions avec les réfugiés, les déplacés internes, les rapatriés/retournés et les populations d'accueil avec un focus sur les personnes ayant des besoins spécifiques (PBS) selon l'âge, le sexe et la

diversité culturelle autour des questions de protection et du bien-être. Au total, 3.397 personnes ont été interviewées dont 54% hommes, 46% femmes.

C'est une approche communautaire fondée sur la promotion de l'égalité et le respect des droits des personnes relevant de la compétence de l'UNHCR et l'intégration des résultats dans la Planification. En d'autres termes, les discussions séparées avec les femmes, les filles, les garçons, et les hommes ont permis de rassembler des informations, d'analyser les risques de protection que ces populations encourent, les causes profondes de ces risques de protection, d'évaluer également les capacités, les ressources et les potentialités au sein des communautés puis de s'imprégner des solutions proposées.

Le présent document résulte de la participation active de tous les acteurs clés concernés, y compris les Agences sœurs du Système des Nations Unies, les partenaires gouvernementaux, les services étatiques, les réfugiés, les déplacés internes, les rapatriés/retournés et population hôtes et les ONGs partenaires, qui ont tous pris part à cette consultation participative.

Les résultats des discussions en groupe ont été compilés par chaque équipe de facilitateurs après le travail sur le terrain. La compilation de travaux des équipes multifonctionnelles (EMF) révèle plusieurs problèmes auxquels font face les POCs et les communautés d'accueil.

Les principaux problèmes sont relatifs à la sécurité, à la protection légale/documentation, aux violences basées sur le Genre, à la protection de l'enfant, à l'accès à l'éducation pour les enfants, à l'accès aux soins de santé et à la santé de reproduction, à l'accès aux abris, à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement, aux moyens de subsistance, à la cohabitation pacifique, à l'appui au retour et à la réintégration et autres voies complémentaires pour les réfugiés.

A l'issue des consultations, les risques/incidents auxquels sont exposés les réfugiés/ demandeurs d'asiles, les déplacés internes, les rapatriés/retournés, sont plus ou moins similaires aussi bien dans le camp/sites que dans les autres lieux d'installation.

Cependant, ces risques se présentent avec plus d'acuité dans les localités où l'insécurité persiste, les mouvements de populations (nouveaux, retours, pendulaires) sont observés, les cas de déguerpissement sont signalés, l'assistance humanitaire multisectorielle est réduite ou ciblée. Tel est le cas des réfugiés congolais de Toko-Kota, des PDI vivant hors site, des retournés et des rapatriés. La question de sécurité et d'accès aux moyens de subsistances au sein des familles réfugiés, les déplacés internes et retournés sont les préoccupations les plus évoquées.

De façon spécifique, les réfugiés et les demandeurs d'asile mentionnent comme priorités

- Amélioration de leur condition de vie qui est précaire ;
- Accès aux services sociocommunautaires de base notamment l'accès aux soins de santé, à l'éducation affectant particulièrement les enfants, les personnes âgées et celles ayant des besoins spécifiques ;
- **Les adolescents (es) et personnes adultes ont mis l'accent particulier sur** l'accès à la documentation pour ceux qui n'en ont pas, à la libre circulation, à l'accès à l'emploi et aux AGR, la prévention et réponses aux VBG, la recherche des solutions durables à leur déplacement et la poursuite du processus de la relocalisation pour les réfugiés de Toko-Kota (Kouango).

Pour les personnes déplacées internes en sites et hors sites, les priorités sont relatives aux points suivants :

- Retour de la sécurité et la paix dans les zones d'origine ;
- Facilitation du retour vers les zones de provenance dans la sécurité et la dignité ;
- La prévention et protection contre les violences basées sur le genre, le renforcement des infrastructures notamment les abris, l'assistance alimentaire, l'eau et l'assainissement, et la documentation sont essentiels pour améliorer leurs conditions de vie dans les zones de déplacements ;

- Appui et accompagnement pour une réintégration locale durable.

A ces priorités, les PDI ont également évoqué l'accès aux services sociaux de bases (éducation, et santé).

Concernant les rapatriés et les retournés les besoins prioritaires les plus cités par ordre d'importance sont :

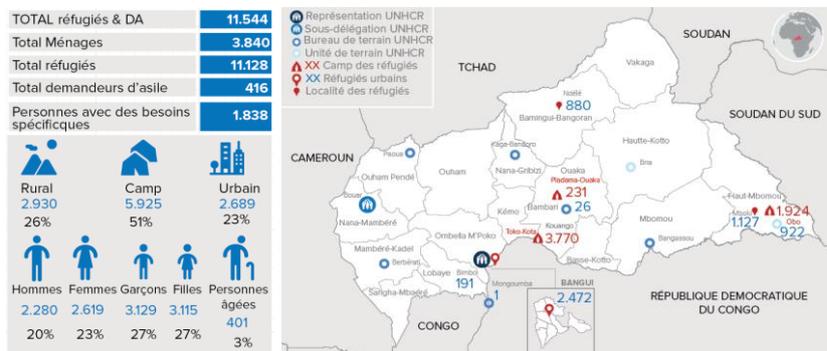
- L'Appui et accompagnement pour une réintégration locale durable notamment la réhabilitation des abris dans les zones de retour,
- La sécurité et la libre circulation ;
- La gestion des conflits liés au Logement à leurs terres et Biens (LTB) (maisons détruites et/ou occupées, les champs détruits ou occupés ;
- Les moyens de subsistance, la documentation, l'accès à l'éducation et l'accès aux soins de santé primaire pour les enfants, les formations professionnelles et l'accès à l'emploi pour les adolescents non scolarisés.
- **Les communautés d'accueil** étant tout aussi affectées par les mouvements de populations (78% des PDI sont en famille d'accueil) ont demandé le renforcement des infrastructures sociales de base telles que les écoles et les centres de santé et les points d'eau.

Enfin, pour toutes les catégories de populations, la sécurité, les VBG, la documentation, l'alimentation, la protection et l'assistance aux PBS (notamment celles vivant avec handicap) sont des problématiques transversales. La question des moyens de subsistances au sein des familles reste l'une des grandes préoccupations. Et ceci en raison de la baisse considérablement des distributions alimentaires du PAM, qui de ce fait sont maintenant plus ciblées en fonction des bénéficiaires et de leur vulnérabilité

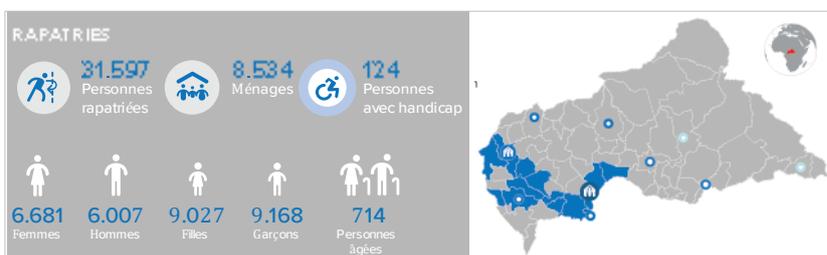
Prenant en compte les capacités existantes au sein des communautés, plusieurs recommandations ont été formulées à l'endroit du Gouvernement, du HCR, des acteurs humanitaires ainsi qu'aux acteurs de paix et de développement.

Chiffres officiels des PoCs en RCA

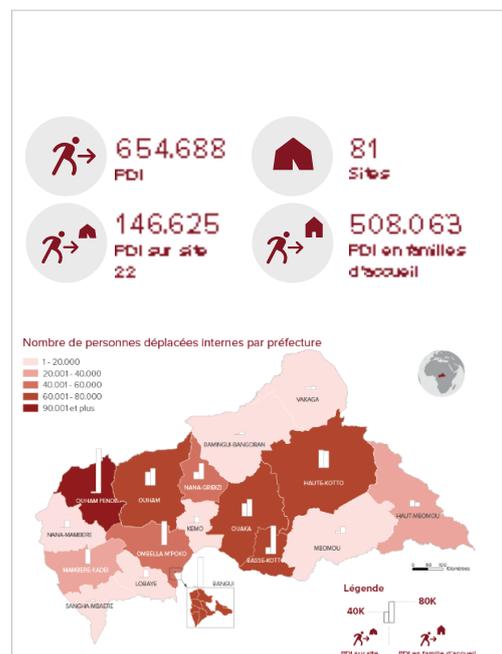
Réfugiés et demandeurs d'asile



Rapatriés



Personnes Déplacées Internes



Approche méthodologique et limite de l'évaluation

Contribution de l'EMF et session de mise à niveau

Session de mise à niveau

L'évaluation participative a été conduite par des équipes multifonctionnelles (EMF) dont les capacités ont été préalablement renforcées lors d'une session formation. L'EMF dans sa composition était constituée de toutes les sections de l'UNHCR, du personnel des autres agences des Nations Unies, des ONG, et partenaires intervenant dans la réponse aux problèmes de protection auxquels sont confrontés les personnes relevant de la compétence du HCR (Réfugiés/demandeurs d'asile, Personnes déplacées Internes, rapatriés, retournés en incluant également la population d'accueil).

Choix des zones d'intérêt par bureau

Les localités accueillant des personnes déplacées internes, les réfugiés et demandeurs d'asile, les rapatriés et retournés avec accessibilité physique et sécurisées.

Choix des Populations d'intérêt

La sélection a été aléatoire pour toutes les personnes qui ont participé aux FGD avec l'appui des leaders communautaires...

Organisation des Discussions de groupe

Les "focus groups" ainsi que les groupes semi-structurés se sont tenus dans les bureaux du HCR et la supervision de l'opération a été faite par les staffs de la protection du HCR. La mise sur pied des focus group suivant l'approche AGD a été déterminante pour la conduite des discussions. Composés sur la

base des membres sélectionnés au sein des communautés, les focus-group ont servi des cadres pour la collecte de l'essentiel des données et des informations.

Analyse des données complémentaires

Les données du monitoring de protection de janvier à août 2022 (KOBO-Collect) ont été prise en compte

Limites de la méthodologie

L'échantillon ciblé ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble des sous-préfectures car le nombre de personnes interviewées n'est pas représentatif. En plus, certaines missions ont été annulées en raison des contraintes logistiques et sécuritaires.

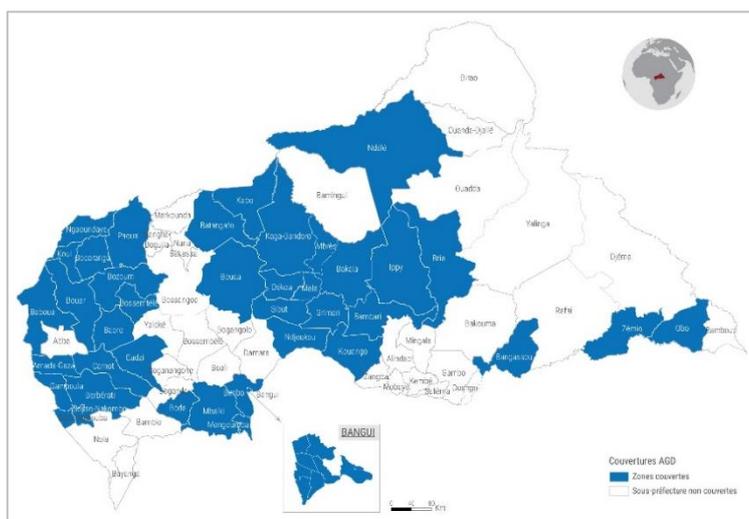
Staffs participants aux évaluations

Les résultats des discussions en groupe ont été compilés par chaque équipe de facilitateurs après le travail sur le terrain. La compilation de travaux des EMF révèle plusieurs problèmes auxquels font face les POCs et communautés. Pour chaque problème, les causes ont été examinées afin d'en décliner des propositions de solutions avec les groupes répartis par tranche d'âge et par genre.

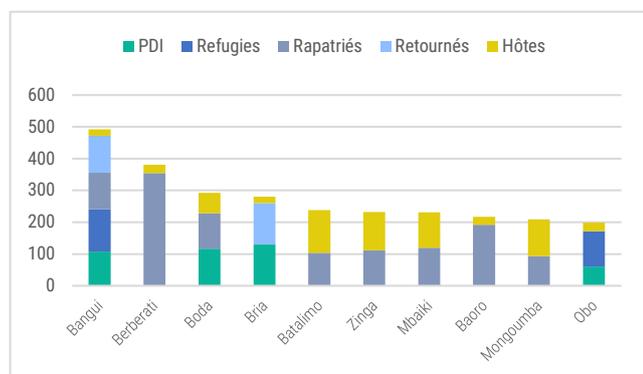
Personnes relevant de la compétence du HCR ayant pris part à l'exercice AGD 2022

Total personnes	3.397
Total Sous-préfectures	36

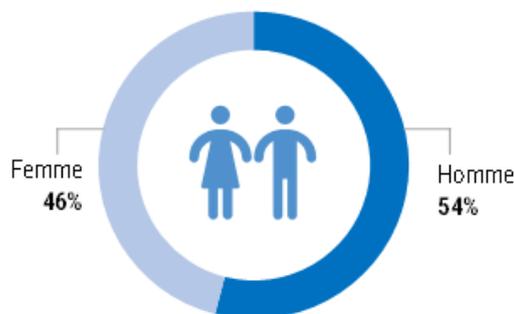
Zones couvertes par l'AGD



Répartition du nombre d'enquêtés par groupe de population et par Sous-préfecture



Répartition par genre



Principaux résultats : analyses des risques et problèmes de protection les plus importants

Sécurité

L'environnement sécuritaire dans les zones couvertes par l'évaluation participative est relativement calme. Cependant, suivant les zones habitées par les PoCs, la situation sécuritaire se diffère en fonction des bureaux, des poches de groupes armés présents et de la présence de l'autorité de l'Etat ainsi que des acteurs sécuritaires.

Dans le Nord-Ouest, Nord-Est et le Centre où des opérations militaires lancées conjointement par les FACA et les alliés contre les positions des éléments armés sont en cours, les hommes et femmes adultes, les jeunes hommes et femmes, les personnes âgées hommes et femmes, les garçons et filles qui relèvent de la compétence du HCR (notamment les rapatriés facilités, retournés, réfugiés, PDI) ainsi que les leaders communautaires/religieux, les membres de la communauté hôte ont affirmé que **les attaques délibérées contre les populations civiles et affrontements entre les groupes armés et FACA persistent et constitue une entrave à la liberté de circuler** dans la brousse, les champs et sur certains axes. Les éléments armés ont commis plusieurs exactions et violations des droits humains.

Pour les zones où il y a la présence des IDPs, réfugiés sur site et ou en famille d'accueil, tous les groupes interviewés disent se sentir en sécurité dans les zones de déplacement grâce aux patrouilles régulières de la MINUSCA et FSI dans les villes et tout autour des camps et sites. En dehors des sites et camps, les membres de la communauté hôte interviewés ont relevé des tracasseries enregistrées au niveau des postes de contrôle et le retard dans l'intervention des FACA en cas d'alerte d'attaque de villages.

Dans les centres urbains, les réfugiés et demandeurs d'asile, les retournés et rapatriés venus des pays voisins se sentent en sécurité. Cette sécurité est garantie selon les différentes couches des personnes interviewées par l'existence des patrouilles des forces de défense et des postes statiques de police à l'entrée des certains quartiers de Bangui. Cependant, dans certaines ruelles/axes de Bangui, l'insécurité demeure grandissante lors des déplacements nocturnes. A cet effet, il faudrait procéder à l'électrification de certains quartiers afin de garantir une sécurité sûre à toute la population. Cette idée est partagée par les groupes d'adulte qui en plus ont souligné les capacités réduites des FSI à couvrir tous les quartiers.

Dans le Sud, les rapatriés pensent qu'ils sont exposés au risque d'insécurité car certaines frontières fluviales sont abandonnées a elles-mêmes, ceci **du fait de l'absence des forces de Sécurité Intérieur (FSI).**

Enfin, les femmes réfugiées (congolaise, soudaine et Tchadienne) interviewées affirment ne pas se sentir en sécurité dans leurs zones de résidence car elles sont parfois marginalisées à cause de leur nationalité. En l'absence des FSI et autres forces, les jeunes hommes se sont constitués en comité d'auto-défense afin de combler ce vide et assurer leur sécurité.

Les principales violations rapportées

				
<p>1. Atteinte à la vie et à l'intégrité physique</p>	<p>2. Violences sexuelles</p>	<p>3. Violations du droit à la propriété</p>	<p>4. Violations du droit à la libre circulation</p>	<p>5. Violations 1612</p>

Principaux problèmes de sécurité par âge, genre et catégorie de population

Catégorie de population	Masculin			Feminin Féminin		
	Enfants	Adultes	Personnes âgées	Enfants	Adultes	Personnes âgées
PDI	Insécurité (hors sites) Risque d'enrôlement dans les GA Risque d'agression par d'autres jeunes Délinquance juvénile	Insécurité sur les axes Accès limité à la documentation civile Réduction des mouvements	Insécurité Perte de document Vols et extorsions de biens Sentiment d'abandon Maltraitance	Insécurité Viol et agressions sexuelles Bagarre autour des points d'eau Sentiment de peur permanente	Viol et agressions sexuelles Peur des attaques des GA et en absence d'un homme adulte Consommation de l'Alcool	Insécurité Extorsions des biens Méfiance Accusation de sorcellerie
Retournés et rapatriés	Peur et méfiance Plusieurs interrogations au niveau des postes de contrôle FACA/FSI Délinquance juvénile	Arrestations au niveau des postes de Sécurité Accès limité à la documentation civile	L'état des abris dans les zones de retour Vols Extorsion de biens			L'état des abris dans les zones de retour Vols Extorsion de biens
Ref et DA	Stigmatisation à l'école du fait de la nationalité Réduction des mouvements	Arrestation lors des mouvements hors du camp et lors des patrouilles et fouilles				
Personnes avec handicap	Discrimination à l'école du fait de l'handicap Peur lors des attaques et fouilles des FACA et FSI					

Quelques causes

- Prolifération d'armes à feu parmi les membres de la communauté ;
- Absence des FSI dans certaines localités et impunité ;
- Manque d'éclairage et absence des postes de police dans certains quartiers ;
- Manque de moyens logistiques pouvant faciliter les interventions des FSI et L'inaccessibilité des axes par les FACA, FSI et MINUSCA ;
- Banditisme /criminalité/Activisme des groupes armés ;
- Manque de patrouilles régulières des FSI et de la MINUSCA ;
- La Présence limitée de l'autorité de l'Etat dans certaines préfectures.

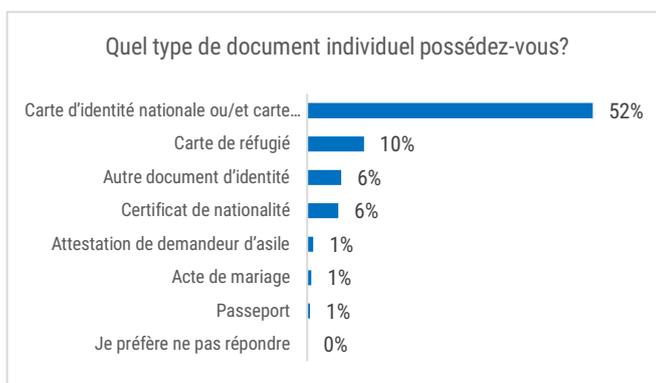
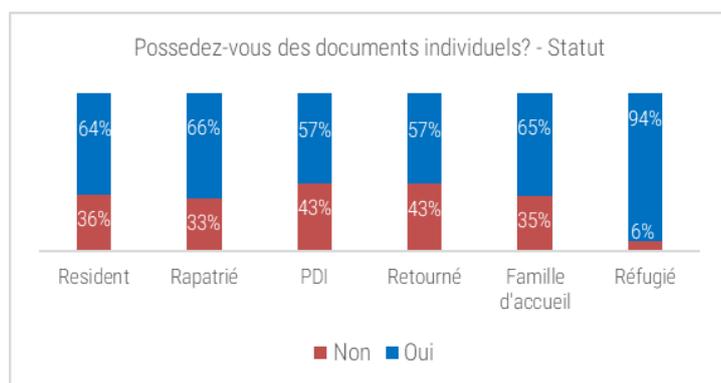
Capacite existante au sein des communautés

- Dans la majorité des Bureaux, en l'absence des FSI et autres forces, les jeunes hommes se sont constitués en comité de surveillance afin de combler ce vide et assurer leur propre sécurité.
- La mise en place des mécanismes communautaires d'alerte en cas d'attaque des Groupes Armés
- Réduction de mouvement
- S'organiser en communauté (refugiés, rapatriés).

Solutions proposées

- Renforcement des capacités logistiques et matérielles des FACA et FSI ;
- Multiplication des patrouilles des FACA/FSI et MINUSCA dans les zones à risque afin de renforcer la protection des civils ;
- Renforcer les capacités des forces de défenses et de sécurité sur le respect des droits humains ;
- Plaidoyer auprès du gouvernement pour la répression/sanction des auteurs de violence par la justice ;
- Sensibilisation des chefs de villages sur le mécanisme de signalement des cas ;
- Accélérer le processus de DDR pour permettre une sécurisation viable des zones de retour.

Documentation



44% des femmes et 29% des hommes ne possèdent pas de documents individuels

Le contexte sécuritaire, la restriction des mouvements ainsi que l'accès réduit aux documents d'Etat-civil par certains réfugiés, retournés, demandeurs d'asiles, rapatriés et déplacés internes, ont été relevés comme problèmes cruciaux pour l'ensemble des groupes interviewés.

Les rapatriés à Bangui ainsi que ceux des

zones de la Nana-Mambéré et Mambéré-Kadeï, sexe confondu, âgés de plus de 18 ans sont souvent victimes d'arrestation arbitraire par les FSI et FACA du fait de manque de carte d'identité nationale les personnes de plus 18 ans (Hommes et femmes) sont souvent victimes d'arrestation arbitraire par les FSI et FACA du fait de manque de carte d'identité nationale.

Le monnayage de services au passage des postes de contrôle, les difficultés liées à l'obtention des actes de naissance, des cartes nationales d'identité, la non-reconnaissance des documents de protection délivrés aux réfugiés, rapatriés et demandeurs d'asile empêchent ces derniers de jouir pleinement du droit à la libre circulation des personnes et des biens. L'éloignement des centres d'Etat-civil, l'ignorance par la plupart des parents de l'importance des documents d'Etat-civil, la méconnaissance des procédures d'établissement des actes de naissance a pour effet la non-déclaration des naissances dans les délais requis ou pire la non-établissement des actes de naissance.

Les difficultés internes aux instances en charge de l'établissement des actes de naissance (centres d'Etat-civil, tribunaux de grande instance) à satisfaire les demandes dans des délais raisonnables et éviter de longues attentes (d'un mois à 6 mois selon les procédures optées) pour obtenir un acte de naissance. Ceci entraîne comme conséquence un nombre important de naissances non enregistrées à l'état civil et d'enfants dépourvus d'actes de naissance, exposant ainsi certaines personnes au risque d'apatridie.

Les groupes des hommes et des femmes interrogés notamment des déplacés, des rapatriés/retournés, mais aussi certains membres de la population hôte ayant perdu leurs cartes nationales d'identité (CNI) ont décrié la lourdeur dans la délivrance de la CNI et actes de naissance, l'insuffisance de moyens financiers pour avoir accès à la CNI, les tracasseries dans les procédures d'octroi de CNI (paiement des frais parallèles, longue file d'attente, manque de moyens financiers), l'éloignement du seul centre d'établissement pour ceux résidant à l'intérieur du pays. Ce qui a pour effet d'obliger les personnes n'arrivant pas à avoir accès à la CNI d'utiliser des documents en leur possession tels la carte d'électeur, les carnets de vaccination, les actes de naissance. Les groupes des réfugiés bénéficiaires des cartes d'identité de réfugié ont mentionné la méconnaissance de ce document pourtant délivré par les autorités centrafricaines, par certains agents des forces la sécurité intérieure et la non-acceptation par les institutions bancaires et financières de la place.

Pour les demandeurs d'asile en attente de procédures de détermination du statut de réfugié, la non-lisibilité de leur statut les expose davantage à des risques de protection, restreignant la liberté de mouvement et la jouissance des droits...

Principaux problèmes de VBG par âge, genre et catégorie de population

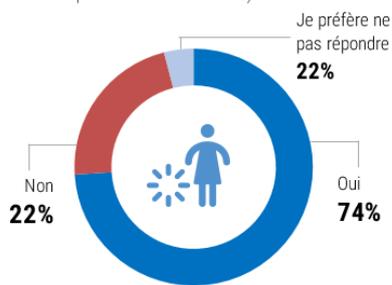
Catégorie de population	Masculin/Féminin	
	Enfants	Adultes
PDI, retournés et rapatriés	Accès limité à la scolarisation	Réduction des mouvements Arrestations par les FSI et FACA Monnayage de service au passage des postes de contrôle Accès limité à l'emploi Risques de VBG (femmes)
Réfugiés et demandeurs d'asile		Arrestations par le FSI et FACA liée à la méconnaissance des cartes d'identité des réfugiés et de l'attestation des demandeurs d'asile Difficulté d'accès aux institutions bancaires Monnayage de service au passage des postes de contrôle Non-reconnaissance des documents de protection délivrés
Personnes avec handicap	Accès limité à la scolarisation	

Solutions proposées

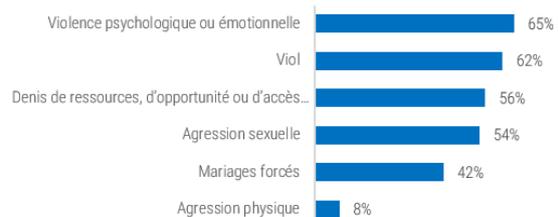
- Sensibiliser les forces de sécurité sur la protection internationale, le respect des droits des réfugiés, notamment leur liberté de circulation ;
- Faciliter la protection juridique des réfugiés à travers le renouvellement/dotation des documents d'identités ;
- Plaidoyer auprès du gouvernement pour un système de documentation décentralisé au niveau préfectoral, particulièrement les cartes d'identité ;
- Plaidoyer pour la réduction du coût de l'Attestation de Déclaration de Perte des pièces d'identité (ADP), la prolongation de sa validité pour une période de six mois et la tenue des audiences foraines pour la délivrance des jugements supplétifs ou de reconstitution de ces actes de naissance
- Appuyer localement le programme d'octroi et la reconstitution des actes de naissance en vue de réduire les risques d'apatridie
- Mise en œuvre des activités de cash for work permettant à la population de payer les frais d'établissement des actes de naissances et CNI.
- Sensibiliser les parents sur la procédure de déclaration et d'établissement des actes de naissance ;

Violences basées sur le genre

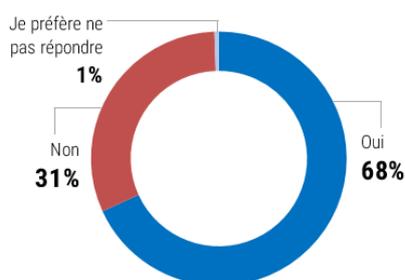
Y a-t-il des risques de VBG et/ou risques affectant les femmes/filles ? (Si le répondant est une femme)



Si oui, veuillez préciser



Y a-t-il des endroits précis dans la communauté où vous ne vous sentez pas en sécurité ? - VBG



Si oui veuillez préciser



Les violences basées sur le genre (VBG) figurent parmi les violations des droits les plus répandues en RCA, notamment les violences sexuelles, les mariages forcés/précoces, le sexe pour la survie, l'exploitation et les abus sexuels (EAS) et la violence conjugale. Toutefois, l'accès aux services de prise en charge multi sectorielle des survivant(e)s de VBG est encore limité.

Les femmes /filles (12 à 59 ans) demeurent les plus exposées du fait de l'inégalité et de la discrimination entre les genres et les sexes. En effet, les femmes et filles réfugiés/demandeurs d'asile, rapatriés/retournés et déplacés internes ignorent encore leurs droits. Le poids des traditions qui donnent tout l'honneur à l'homme, les empêche de donner leurs points de vue même sur les questions les plus importantes. Le mariage précoce/forcé semble être institutionnalisé au sein de la communauté, les violences domestiques et les viols demeurent des sujets tabous. L'impunité, la « loi du silence » et la méconnaissance des voies de recours pour certains ne favorisent pas la dénonciation des cas. La conséquence de la pauvreté des

ménages fait que les jeunes filles et les jeunes femmes cheffes de ménage ayant des enfants à charge s'adonnent aux stratégies négatives de survie pour subvenir à leurs besoins.

Les femmes, les jeunes femmes, les personnes âgées (hommes et femmes), les filles et garçons ainsi que les leaders communautaires/religieux ont constaté des cas de violences basées sur le genre, notamment les cas de viol sur les mineures, le risque élevé d'exposition des femmes, jeunes femmes et filles aux violences sexuelles lors de déplacement en brousse pour chercher les bois de chauffe et lors de l'approvisionnement en eau. Également des cas d'agressions physiques et de violences psychologiques, de dénis de ressources, d'opportunité et de services dans certains ménages ont été signalés. Enfin les leaders communautaires, les garçons, les filles, jeunes hommes et femmes ont souligné des cas récurrents de mariage précoce/forcé sur des filles et parfois des garçons dans la communauté surtout chez les rapatriés.

Principaux problèmes de VBG par âge, genre et catégorie de population

Catégorie de population	Masculin		Féminin		
	12-17 ans	18-59 ans	12-17 ans	18-59 ans	60 et plus
PDI, retournés, rapatriés, Ref et DA	Violences psychologiques (menace, injure et humiliation) Violences émotionnelles Violences psychologiques (dispute, injure) Violences sexuelles	Violences conjugales si le conjoint ne travaille pas	Viol et agressions sexuelles Bagarre autour des points d'eau Sentiment de peu permanente Mariage forcé	Viol, agression physique Dénis de ressource d'opportunités et de service Violence émotionnelle Stratégies négatives de survie Pratique traditionnelles nefaste	

Problèmes rapportés

- Viols (femmes et mineures), agressions physiques, exploitation et abus sexuels, stigmatisation à l'égard de certaines survivantes.
- Mariages forcés (y compris les garçons) et fuite de responsabilité.
- Développement de stratégies négatives pour la survie.
- Harcèlement sexuel en milieu scolaire imputable au maître parent.
- Mutilation génitale féminine
- Stigmatisation et discrimination à l'égard des LGBTI et les professionnels de sexe

Principales causes

- Pauvreté, absence de soutien familial pour plusieurs veuves et familles monoparentales ;
- Les violences domestiques et les viols demeurent des sujets tabous. L'impunité, la « loi du silence »
- Perception des jeunes filles comme des fardeaux ; Impunité des actes de SGBV ;
- Habitats précaires et insuffisance des articles domestiques ;
- Abandon scolaire et oisiveté chez les adolescents
- Consommation d'alcool et stupéfiants ;
- Désœuvrement des chefs de ménages ;
- Pratiques traditionnelles et religieuses néfastes
- La présence des éléments des groupes armés.
- Absence des forces régulières et faibles patrouilles des forces de la MINUSCA aux alentours du site des déplacés de Bria.
- Méconnaissance des droits de la femme
- Non acceptation de l'orientation sexuelle des LGBTI

Capacité existante au sein des communautés

- Existence en nombre limité de forages et de sources non aménagées
- Déplacement en groupe
- Volonté d'aller à l'hôpital
- Capacité à sensibiliser et orienter les cas vers les services disponibles
- Existence de structures de santé
- Existence du mécanisme de dénonciation
- Connaissance des mécanismes de référencement

Solutions proposées

- Renforcer les patrouilles dans les quartiers, villages, axes, brousse
- Renforcer la prise en charge médicale et psychosociale des survivantes
- Poursuivre les sensibilisations sur la question des mariages précoces/forcés et les conséquences du travail, de l'exploitation des enfants et des autres VBG, les conséquences des VBG
- Punir sévèrement les auteurs de VBG ;
- Distribution des kits de dignité aux filles et femmes en âge de procréation.
- Sensibilisation des membres de la communauté sur la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes.
- Promouvoir l'accès à une éducation pour les filles ;
- Appui en AGR ou formation professionnelle pour les adolescentes et femmes cheffes de ménages afin de mitiger les risques liés au VBG
- Impliquer davantage les hommes, et tous les acteurs humanitaire et développement dans la lutte contre les VBG et la mitigation des risques.

Protection de l'enfant et éducation

Les problématiques de la protection de l'enfance relevés lors des groupes de discussions sont revenues sur la non-scolarisation des enfants, le manque d'encadrement des jeunes enfants sur les sites et même dans le camp où sur le fait que les espaces amis d'enfants sont détruits et non fonctionnels.

Les enfants, surtout les jeunes filles, ont également rapporté que parfois ils font le petit commerce pour aider leurs parents. Les jeunes filles ont également rapporté aider aux travaux ménagers comme chercher le bois de chauffe, puiser de l'eau. Parfois au cours du trajet, elles rencontrent des obstacles et surtout elles parcourent des longues distances. Certains cas de sexe de survie concernent les jeunes filles de 12 à 17 ans.

La détérioration croissante des conditions de vie des ménages expose davantage les enfants vivant dans des conditions précaires à la violence, aux abus, à l'exploitation et à la détresse psychosociale, en particulier les enfants chefs de famille et les enfants PDI.

Lors des discussions de groupes, le manque de ressources du ménage notamment la nourriture, a été souvent cité comme facteur contributif de VBG affectant les adolescentes qui ont des rapports sexuels transactionnels. La baisse du pouvoir d'achat, le manque d'opportunités et d'accès à la nourriture ont été cités parmi les causes majeures qui poussent les enfants à rejoindre les groupes armés.

Les enfants (filles et garçons) en âge scolaire (12-17ans) sont les plus affectés. Des échanges avec les enfants et adolescents scolarisés, les problèmes liés à l'éducation se posent en termes d'accès

et de maintien des enfants à l'école. Le fonctionnement des établissements scolaires dans plusieurs zones insécurisées et l'insuffisance voire l'absence récurrente du personnel enseignant qualifiés dans les établissements publics.

Plusieurs groupes de discussion ont mentionné l'analphabétisme des parents, le peu d'importance accordé, à l'éducation, les faibles capacités d'accueil des structures scolaires (déficit d'enseignants, tables-bancs, matériels d'apprentissage...), le manque de fournitures scolaires, l'éloignement des infrastructures scolaires, les pesanteurs culturelles, la contribution des enfants aux charges du ménage, sont autant de facteurs qui favorisent la sous-scolarisation et les déperditions/abandons scolaires.

Dans certaines préfectures, une faible scolarisation des enfants a été rapportée notamment des filles en âge scolaire pour cause d'exigence des paiements de frais scolaires, des grossesses précoces, de la pauvreté, des dénis d'opportunités pour les filles fondées sur les pratiques coutumières préjudiciables, la non-mécanisation des enseignants et même de l'école, l'absence d'école secondaire et de centre d'apprentissage des métiers.

S'agissant des adolescents non scolarisés, ils se tournent vers des formations vocationnelles, l'exploitation artisanale et informelle des mines ou à être employés comme journaliers et temporaires dans les entreprises exploitantes avec des risques de s'exposer à la délinquance, à l'enrôlement au sein des groupes armés et autres abus.

Principaux problèmes de protection de l'enfant par âge, genre et catégorie de population

	Garçons	Filles
Catégorie de population	12-17 ans	12-17 ans
PDI, Retournés, Rapatriés	<ul style="list-style-type: none"> • Enrôlement GA • Délinquance juvénile • travail des enfants. • Présence des Enfants Séparés et non accompagnés • Déscolarisation/abandon scolaire. • Accès limité à l'acte de naissance • Forte implication des enfants dans la recherche des moyens d'existence 	<ul style="list-style-type: none"> • Non scolarisation des enfants notamment les filles • Risque de violence physique sur les axes et dans la brousse • Maltraitance, exploitation des filles • Violences sexuelles, Mariage forcé, grossesses précoces, abus et exploitation, travail des enfants ;

Principaux problèmes rapportés

- L'irresponsabilité /Ignorance des droits des enfants par les parents et membres de la communauté ;
- Forte implication des enfants dans la recherche des moyens d'existence (cf. Chantiers miniers) ;
- Violence sexuelle et autres abus et exploitation
- Travail et Utilisation des enfants autour des camps militaires des enfants au niveau de poste de contrôle des FSI aux fins de subvenir aux besoins de la famille ;
- Mariage forcé/précoce ; grossesse précoce
- Présence des Enfants Séparés avec difficultés d'accès à l'école ;
- Limitation d'accès à la documentation civile ;
- Démotivation des enseignant en raison du non-paiement des cotisations par les parents PDI qui se trouvent dans une situation de précarité avancée,
- Déperdition scolaire des jeunes filles ont été rapportés par le groupe des adolescentes en raison de maternités précoces ;
- Manque d'enseignants qualifiés dans certaines écoles et baisse de niveau ;
- Eloignement des écoles d'enseignement secondaires.

Principales causes

- Méconnaissance des procédures de l'établissement d'acte de naissance par les parents ;
- Manque de moyens/perte de travail
- Non-implication des enfants dans les instances de prise de décisions/ Poids de la tradition ;
- Fuite/déplacement et Disparition des parents ;
- L'analphabétisme des parents, le peu d'importance accordé à l'éducation ;
- Le faible capacité d'accueil des structures scolaires (déficit d'enseignants, tables-bancs, matériels d'apprentissage...) ;
- Le manque de fournitures scolaires, l'éloignement pour certains,
- Les pesanteurs culturelles, la contribution des enfants aux charges du ménage ;
- Le manque de moyens ou incapacité des parents à payer les fournitures et frais de scolarité.

Capacite existante au sein des communautés

- Aptitudes à mener les activités économiques et champêtres ;
- Existence d'un réseau communauté de protection ;

Solutions proposées

- Dénoncer les cas de négligence et abus à l'égard des enfants et promouvoir la formation en métiers des adolescents non scolarisés ;
- Renforcer les sensibilisations sur la protection des enfants contre les violences, la négligence, l'exploitation et les abus à travers les mécanismes communautaires de protection, en construisant aussi d'aires de loisirs.
- Développer les activités génératrices de revenu et les projets d'autonomisation des ménages surtout aux femmes et jeunes filles afin de limiter le phénomène de sexe de survie ;
- Renforcement de sensibilisation des parents sur les droits des enfants et la lutte contre l'utilisation des enfants dans la communauté et autour des camps militaires.
- Améliorer le système éducatif sur le site des PDI ;
- Construire/réhabiliter les écoles et les doter en matériels didactiques ;
- Promouvoir l'accès à une éducation de qualité à tous les enfants réfugiés, déplacés et rapatriés /spontanés, avec un accent particulier pour les jeunes filles et enfant handicapés.

Personnes à besoin Spécifique, Personnes en situation d'handicap

Le sous-groupe des personnes à besoins spécifiques (PBS) comprend entre autres : les personnes vivant avec handicap, les PVVIH, les survivant(e)s de VBG, les personnes du 3e âge sans soutien et personnes vivant avec des comorbidités. A l'issue des différentes discussions menées avec les PBS, il ressort que les principaux problèmes de protection évoqués sont centrés autour de la marginalisation à leur égard, les agressions physiques et la stigmatisation liées aux accusations de pratiques de charlatanisme et de sorcellerie. Un autre problème affectant particulièrement les personnes vivant avec handicap est celui de la limitation d'accès aux services sociaux de base du fait de leurs conditions physiques.

Le droit à un logement décent représente aussi un défi majeur pour leur bien-être.

Quant aux PBS vivant en situation de déplacement (PDI), elles sont souvent l'objet d'agressions physiques et de vols après les opérations d'assistance humanitaire. De même, les enfants vivant avec handicap font aussi l'objet de stigmatisation surtout à l'école, dans les espaces de jeux ainsi que de maltraitance au sein des ménages. Durant les discussions, ces enfants ont souligné qu'il n'y a pas de dispositions spécifiques pour les enfants en situation de handicap au niveau des écoles et des sites.

Problèmes rapportés

- La question de moyens de subsistance des personnes à mobilité réduite,
- La stigmatisation des personnes vivant avec le VIH et l'accès à une prise en charge médicale adéquate sont cités comme des risques de protection.
- La marginalisation à leur égard, les agressions physiques et la stigmatisation liées aux accusations de pratiques de charlatanisme et de sorcellerie.
- Limitation d'accès aux services sociaux de base du fait de leurs conditions physiques. Le droit à un logement décent représente aussi un défi majeur pour leur bien-être.

Solutions proposées

- Une prise en compte sur les PBS dans les différents appuis aux groupements et associations en termes d'AGR,
- Sensibilisation du personnel soignant sur la confidentialité le respect de la déontologie médicale
- Sensibilisation des communautés sur les violences liées aux accusations de sorcellerie
- Appui en reconstruction et réhabilitation des maisons des Personnes à Besoins Spécifiques.
- Appui en moyens roulants et prothèses pour les handicapés physiques

Conditions de vie

Santé

L'accès aux soins médicaux n'étant ouvert gratuitement qu'à certaines catégories de personnes (femmes enceintes, enfants de 0 à 15 ans, urgences chirurgicales), les PDI, retournés, rapatriés adultes arrivent difficilement à bénéficier de soins de santé et font parfois recours à la médecine traditionnelle et l'automédication.

Les problèmes de santé les plus fréquents sont le Paludisme, la Fièvre typhoïde et troubles digestives.

La communauté hôte et rapatriée signalent tout de même l'existence des quelques structures sanitaires du secteur public et privé. Cependant l'accès reste faible et limité à cause du faible pouvoir d'achat, les recours systématiques aux traitements indigènes, l'éloignement et le nombre limité des structures médicales dans la zone. Bien que le système d'accès aux soins soit gratuit dans les sites et camps plusieurs gaps persistent.

En dehors du Camp/sites, les réfugiés, les rapatriés, les retournés, les demandeurs d'asiles et les déplacés internes ont relevé

l'éloignement des structures sanitaires et la cherté des soins, l'absence d'une permanence au-delà de 23 heures dans les CSI, la faiblesse de la capacité d'accueil et de la prise en charge des personnes handicapées, l'absence de matériels de laboratoire adéquats, l'automédication, la non-gratuité des soins même pour les personnes démunies.

Quant aux PBS vivant en situation de déplacement (PDI), elles sont souvent l'objet d'agressions physiques et de vols après les opérations d'assistance humanitaire. De même, les enfants vivant avec handicap font aussi l'objet de stigmatisation surtout à l'école, dans les espaces de jeux ainsi que de maltraitance au sein des ménages. Durant les discussions, ces enfants ont souligné qu'il n'y a pas de dispositions spécifiques pour les enfants en situation de handicap au niveau des écoles et des sites.

Certains groupes des femmes (18-31ans) ont signalé que les accouchements à domicile par des matrones continuent du

fait des difficultés d'accès à un poste de santé.

Dans certaines zones encore insécurisées, les infrastructures de santé continuent à être la cible des attaques d'hommes en armes

provoquant ainsi leur fermeture temporaire ou la suspension des activités qui ont un impact direct sur l'accès de la population aux soins.

Problèmes rapportés

- Recours au traitement traditionnel ;
- Qualité et insuffisance des traitement ;
- Insuffisance des structures de santé ;
- Non gratuité dans la prise en charge de la santé primaire
- Détournement des médicaments par le personnel soignant ;
- Absence de permanence au-delà de 23h00 dans certaines localités

Principales causes

- Pauvreté ;
- Non-exécution de la politique nationale en matière de la prise en charge (PEC) gratuite de certains cas ;

Capacite existante au sein des communautés

- Présence des structures de santés rapprochées aux communautés ;
- Appui du système de santé par les partenaires ;
- La prise en charge (PEC) par la communauté elle-même ;
- Présence de programmes de prise en charge gratuite de certaines maladies (VIH/ SIDA, tuberculose ...) ;
- Existence du décret présidentiel au sujet de la prise en charge gratuite des survivants de VBG, des enfants de 0 – 5 ans et des femmes enceintes et la délivrance du certificat médical gratuit pour les survivants de VBG ;

Solutions proposées

- Plaidoyer pour le suivi de l'application du décret présidentiel au sujet de la prise en charge gratuite des survivants de VBG, des enfants de 0-5 ans et des femmes enceintes et la délivrance du certificat médical gratuit pour les survivants de VBG ;
- Plaidoyer pour le renforcement des capacités du personnel de la santé et du système sanitaire ;
- Sensibiliser le personnel de la santé sur la gratuité de certains produits mis à leur disposition par les partenaires (produit de santé sexuelle et de reproduction (SSR), intrants de lutte contre le paludisme ...) ;
- Plaidoyer pour le renforcement du plateau technique national
- Doter les structures de santé des ambulances pour évacuer les cas des malades urgents.

Eau, hygiène et assainissement

Selon les déplacés internes en famille d'accueil, les retournées et rapatriés, le nombre de points d'eau est insuffisant dans certaines localités. Il convient de souligner que certains points d'eau avaient été construits / réhabilités par certains

acteurs humanitaires, et des bladders installées dans certaines zones d'installation des PDI, néanmoins pour cette catégorie de populations particulièrement les problèmes d'accès à l'eau potable de boisson persiste.

Problèmes rapportés

- Difficultés à s'approvisionner en eau potable ;
- Insuffisance de latrines ;
- Promiscuité et à la pollution de l'environnement ;
- Exposition des communautés à des maladies et à des risques de SGBV.

Difficultés rencontrées

- Manque / Insuffisance des points d'eau potable ;
- Baisse de débit d'eau au niveau de certains robinets dans le camp ;
- Matériel de pompage (générateurs thermiques, panneaux solaires) inopérants ;
- Longues files d'attente/ Bagarres aux points d'eau ;
- Eloignement des points d'eau pour certains ménages ;
- Insalubrité autour des points d'eau existants ;
- Insuffisance de latrines / Dégradation de certains sanitaires communautaires
- Absence d'espaces pour

Les groupes les plus touchés

- Rapatriés/ retournés
- Personnes déplacées internes

Capacite existante au sein des communautés

- Capacité de construction de latrines et de points d'eau
- Capacité d'entretien des latrines et des puits d'eau

Solutions proposées

- Multiplier le nombre des forages au sein des communautés ;
- Renouveler le matériel de pompage d'eau peu efficient
- Organiser la construction des latrines au sein des communautés ;
- Entretien des points d'eau existant ;
- Sensibiliser les réfugiés sur l'utilisation et l'entretien des latrines ;
- Construire et/ou appuyer la construction des latrines familiales

Abri

La majorité rapatriés et retournés mentionnent que leurs abris sont en mauvais état, détruites, incendiés durant la crise. A l'exception des PDI en sites et les retournés ayant bénéficié d'appui en kits abri, ces sous-groupes rencontrés vivent soit dans des abris construits par les humanitaires, soit en famille d'accueil.

Que l'on se situe dans le camp ou en dehors, au sein de la communauté réfugiée, celle des déplacés internes, ou de retournés, la problématique liée aux abris se pose en termes précarité, vétusté, maisons détruites et de promiscuité.

En dehors des camps et sites, il convient de noter que la précarité et la faiblesse des revenus des ménages des réfugiés et déplacés internes ne favorisent pas l'accès à un logement sécurisé et décent. Plusieurs cas de déguerpissements,

les parcelles occupées appartenant aux tiers ont été rapportés. Aussi, certains déplacés internes (Batangafo) sont toujours sous la menace d'une expulsion forcée et des solutions doivent être trouvées avec les autorités pour le retour des déplacés internes et la relocalisation de ceux qui sont toujours confrontés à des risques de protection spécifiques, y compris la peur de représailles de la part des groupes armés dans leur village d'origine

Néanmoins, il se dégage une certaine précarité structurelle et la pauvreté qui caractérise sa population déplacée et rapatriée et retourné se traduisant par un accès limité aux infrastructures et services de base, les impacts encore visibles des années de conflits armés et intercommunautaires (destructions des maisons, écoles, églises, infrastructures publiques...)

Problèmes rapportés

- Altercations avec des membres de la communauté hôte
- Conflits et différends liés aux LTB
- Maisons détruites
- Vétusté des maisons

Difficultés rencontrées

- La précarité et la faiblesse des revenus des ménages ;
- Non accès à un logement sécurisé et décent ;
- Cas/menaces de déguerpissement ;
- Insécurité dans certaines zones ;
- Crainte de représailles de la part des groupes armés ;
- Faible implication des autorités dans les règlements des conflits liés au LTB ;

Les groupes les plus touchés

- Personnes déplacées internes (hors sites des PDI)
- Retournés
- Rapatriés

Capacité existante au sein des communautés

- Capacités des PoCs à reconstruire leurs abris pourvu qu'elles soient appuyées en kits abris ;
- Règlements communautaires des conflits liés aux occupations des abris du fait des conflits ;

Solutions proposées

- Plus grandes implications de l'Etat dans les règlements des litiges liés au LTB ;
- Sécurisation des zones de retour ;
- Appui des PoCs dans la reconstruction/ réhabilitation de leurs maisons ;
- Renforcement de capacité des instances communautaires (chefferies traditionnelles) dans le règlement des litiges liés au LTB ;
- Distribution de kits abris au PoCs.

Moyen de subsistance et alimentation

Tous les sous-groupes de PDI/rapatriés/retournés ont relevé la problématique de moyens de subsistance du fait de la crise, qui a privé la plupart des ménages de leurs biens et moyens financiers : exacerbées par d'autres besoins non satisfaits notamment l'accès difficile et limité à l'eau potable et aux autres produits de première nécessité.

Les besoins en moyens de subsistance, l'accès aux vivres reste une préoccupation majeure pour les communautés hôtes, les déplacés, les rapatriés, les retournés et les réfugiés vivant hors camp et les déplacés internes. En effet, le panier alimentaire est insuffisant selon les personnes concernées. Pourtant, plusieurs parmi ces personnes y compris les personnes à besoins spécifiques dépendent entièrement de ces vivres. Les réfugiés et PDI se plaignent également de la non prise en compte de leurs préférences dans la distribution des vivres.

La vente d'une partie des denrées alimentaires (déjà insuffisantes) pour répondre aux autres charges du ménage ou acheter d'autres choses a été confirmée.

Les personnes relevant de la compétence du HCR en hors camp quant à elles estiment que les opérations de ciblage conduites jusque-là n'ont pas permis de toucher tous les vulnérables.

L'accès à un niveau de vie suffisant passe par l'exercice d'une activité génératrice de revenus, surtout qu'au sein de la communauté, les aptitudes pour la pratique

des activités agricoles, d'élevage, de pisciculture, de commerce et autres technicités ont été relevées.

Cependant, dans un contexte d'insécurité précaire et face à la politique de ciblage en matière de distribution des vivres, au faible taux d'opportunité d'emploi, à l'insuffisance de qualifications professionnelles, à la faible organisation des jeunes, à l'accès difficile aux ressources ainsi qu'à la restriction des mouvements dans les zones d'insécurité plusieurs jeunes filles et garçons sont contraints à la débrouillardise et à l'oisiveté, avec pour corollaire l'exposition à la délinquance, à la consommation des stupéfiants, au recrutements dans les groupes armés, au sexe pour la survie et d'autres exploitations et abus de toutes sortes.

Ainsi même si, l'on octroi des fonds nécessaires pour le démarrage des micro-projets

La formation professionnelle et d'accès à l'emploi pour les jeunes, les activités agricoles, maraîchères, pastorales, piscicoles et commerciales, de l'élevage, qui semblent être la porte de sortie viable pour l'autonomisation des ménages reste limitée à cause du contexte sécuritaire et de la difficulté des réfugiés, les retournés, les demandeurs d'asiles et les déplacés internes à accéder aux terres cultivables, intrants agricoles et matériels aratoires d'une part, et d'autre part le fonds nécessaires pour le démarrage des micro-projets.

Les refugies interviewés pensent que l'assistance actuelle ne prend pas en considération les besoins particuliers des réfugiés et suggèrent d'augmenter

L'enveloppe allouée à l'éducation, assurer la prise en charge des élèves du niveau secondaire, augmenter l'enveloppe allouée aux soins médicaux et doter les refugies en projets d'autonomisation.

Problèmes rapportés

- L'accès limité à la terre (PDI)
- La rareté des travaux temporaires les maintient dans un état de précarité permanent ;
- La limitation des mouvements dus à l'insécurité, Les discriminations subies lors de la collecte de bois, des chenilles, en brousse favorisent aussi cette situation ;
- Une Forte pression sur les ressources et services existants (78% des PDI sont en famille d'accueil) ;
- La non prise en compte certaines vulnérables dans les assistances en vivres et autres assistances ;
- L'appui aux activités agropastorales très insuffisant ;
- L'occupation des champs des retournes et rapatriés par les tiers ;
- La formation des jeunes et l'accès à l'emploi insuffisant ;
- Manque d'emploi et le nombre limité des bénéficiaires des AGR pour les hommes, les femmes et les jeunes non scolarisés

Catégories de population les plus concernées

- PDI en hors sites,
- Rapatriés et retournés
- PBS
- Réfugiés

Capacité existante au sein des communautés

- La disponibilité des terres arables
- Aptitudes pour la pratique des activités agricoles, d'élevage, de pisciculture, de commerce et autres technicités
- Organisation en groupement agricoles et autres
- Organisation en AVEC (association villageoise d'épargne et de crédits)

Solutions proposées

- **Appui en intrants agricoles et des outils de transformation**
- Octroi des fonds nécessaires pour le démarrage des micro-projets
- Formation professionnelle et d'accès à l'emploi pour les jeunes
- Augmenter l'enveloppe allouée à l'éducation et aux soins médicaux
- Renforcer les ménages les plus vulnérables en projets d'autonomisation



Femmes rapatriées cultivent un champ de maïs à Mongoumba, dans la préfecture de la Lobaye. ©UNHCR/J. H. NGOM

Retour et réintégration

Les rapatriés éprouvent d'énormes difficultés quant à leur survie et leur réintégration depuis leur retour d'asile (la majorité de ces rapatriés viennent de la RDC, du Congo et du Cameroun). Face au manque d'opportunités d'emploi, le chômage et l'absence d'activités génératrices de revenus (des hommes et femmes confondus), à l'insuffisance de qualifications professionnelles, à l'accès difficile aux ressources naturelles et aux terres cultivables, à l'approche de plus en plus de ciblage en matière de distribution des vivres, les rapatriés ont dans la majorité des cas des difficultés pour faire face à leurs besoins vitaux. Situations qui les rendent particulièrement vulnérables et les exposent à de graves problèmes de protection tels que la confiscation de leurs terres et autres biens, la violence liée au sexe/la violence domestique et l'abus de drogues/alcool.

La majorité des rapatriés et des retournés mentionnent que leurs abris sont en mauvais état, détruites, incendiés durant la crise. A l'exception des PDI en sites et les retournés ayant bénéficié d'appui en kits abri, ces sous-groupes rencontrés vivent soit dans des abris construits par les humanitaires, soit en famille d'accueil.

L'accès à la documentation notamment aux actes de naissance et à la carte d'identité nationale pose d'énormes problèmes de protection pour les enfants, les adolescents et les adultes actifs en termes d'accès aux structures sociales de base telles que l'école, à l'emploi et de jouissance de droits tels la liberté de circulation.

L'intégration d'éléments de subsistance dans les programmes de protection peut résoudre plusieurs problèmes de protection par la mise en œuvre de formations professionnelles, de campagnes de sensibilisation et de mécanismes de protection communautaires. Cela permettra de s'attaquer à l'une des principales causes profondes parmi les problèmes de protection, qui touche particulièrement les femmes cheffes de ménages, les enfants et les adolescents et les personnes ayant des besoins spécifiques.

Il convient également de noter l'importance stratégique de continuer les collaborations transfrontalières avec pays qui ont accueilli et continuent d'accueillir les réfugiés centrafricains. Ceci en vue de mieux préparer le retour et l'intégration des rapatriés. En effet le retour au pays de ces réfugiés est susceptible d'accroître les conflits au niveau communautaire sur diverses questions, principalement en matière de logement, de terres et de propriété et d'accès aux services de base (limités).

Cohésion sociale entre les différentes communautés

La cohésion sociale est grandement fragilisée en raison de la discrimination, certains PDI subissent sur une base ethnique, religieuse (enfant, jeunes). Les personnes âgées sont parfois accusées de

sorcellerie. Les différentes catégories de population ne semblent pas souffrir de cette discrimination de la même façon (refugiés de nationalité Congolaise, Tchadienne.).

Problèmes rapportés

- Occupation secondaire des maisons
- Conflits LBT
- Stigmatisation de certains groupes de populations du fait de la nationalité, religion
- Tension au sein des ménages
- Conflits liés aux ressources naturelles
- Conflit au point d'eau de boisson
- Tensions lors des ciblage pour les assistances humanitaires
- Vols de récoltés dans les champs PDI

Principales causes

- Les membres de la communauté hôte ont mentionné l'augmentation de la pauvreté des familles d'accueil suite à la réception des rapatriés spontanés, PDI, retournés et des nouveaux déplacés
- Augmenterait la vulnérabilité de la communauté du fait de l'alimentation, la promiscuité, les ressources disponibles
- Suspicion de certaines communautés et obédience religieuse d'être de connivence avec les GA
- Le ciblage lors des assistances humanitaires

Capacité existante au sein des communautés

- Entraide communautaire
- Respect de l'autorité des chefs religieux et leaders communautaire pour la gestion pacifique des conflits et différends LTB

Solutions proposées

- Renforcer les réponses communautaires pour un accès équitable à toutes les communautés,
- Renforcer les sensibilisations lors des appuis en CASH et appuis Ciblées
- Mettre en œuvre des projets de rapprochement communautaire
- Renforcer les capacités des leaders communautaires et religieux sur la gestion pacifique des conflits
- Construction des points d'eau supplémentaires ;
- Organisation des activités en groupement en vue de renforcer la cohabitation pacifique et des séances de sensibilisations sur la cohésion sociale et les droits humains ;
- Installation des rapatriés/retournes, autres communautés dans des quartiers habités par la communauté hôte afin de renforcer la cohabitation pacifique (brassage) si possible
- Organisation des activités culturelles

Quelques priorités par catégorie de population

POPULATION D'ACCUEIL

- Sécurité et protection l'égalité
- Sécurité contre les violences commises à l'égard des femmes et enfants (filles et garçons)
- Protection de l'enfant
- Protection et appui aux personnes vivant avec handicap
- Education
- Moyen de subsistance
- Santé/Eau/Abris (pour les sinistrés)
- Documentation

PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES (PBS)

- Sécurité et sûreté
- Sécurité contre les violences commises à l'égard des femmes et enfants (filles et garçons)
- Protection de l'enfant
- Protection et appui aux personnes vivant avec handicap
- Moyens de subsistance
- Documentation
- Santé/Assistance alimentaire/nutrition/Eau/Abris



RAPATRIES/RETOURNES

- Réintégration/Abris et LTB/WASH/
- Sécurité contre les violences commises à l'égard des femmes et enfants (filles et garçons)
- Protection de l'enfant
- Protection et appui aux personnes vivant avec handicap
- Moyens de subsistance/AGR
- Documentation
- Cohabitation pacifique

REFUGIE/DEMANDEURS D'ASILE

- Sécurité et protection l'égalité
- Sécurité contre les violences commises à l'égard des femmes et enfants (filles et garçons)
- Protection de l'enfant
- Protection et appui aux personnes vivant avec handicap
- Moyens de subsistance
- Education
- Santé
- Cohabitation pacifique

PDI en sites et hors sites

- Sécurité et sûreté
- Sécurité contre les violences commises à l'égard des femmes et enfants (filles et garçons)
- Protection de l'enfant
- Protection et appui aux personnes vivant avec handicap
- Abris et WASH/Retour
- Moyen de subsistance
- Santé
- Documentation
- Education et formations professionnelles

Conclusion et recommandations

Les réfugiés, les personnes déplacées internes, les retournés et rapatriés spontanés, au regard des différentes analyses tirées de leurs propos, connaissent des conditions de vie similaires, et sont exposés à quelques différences près à des risques de protection et/ou violations similaires de leurs droits

Vue ce qui précède, un travail de synergie entre les autorités et les autres acteurs humanitaires et de développement s'avère nécessaire dans le cadre d'une stratégie réponse d'urgence, de renforcement de la résilience et la paix, des solutions durables progressives et court et à moyen termes. En plus du renforcement de la sécurité et l'assistance multisectorielle aux PDI en sites et hors sites, les PoCs ont mentionnés :

- *Un réel besoin en eau (source de tension entre les deux communautés). La construction des points d'eau supplémentaires dans les zones de retour, réduira le risque d'exposition des filles, jeunes femmes et femmes face aux violences sexuelles et autres violations lors de l'approvisionnement en eau ;*
- *Pour une meilleure réintégration des rapatriés/retournés, les moyens de subsistances doivent être soutenus via les activités communautaires afin de favoriser leur autonomisation et le renforcer des services sociaux de bases (Education, Sante) et services de l'Etat.*
- *L'amélioration des conditions d'accès à la documentation, notamment la carte d'identité nationale atténuera les risques d'exposition des personnes âgées de 18 ans et plus aux cas d'arrestation arbitraire, des tracasseries au niveau des check-points et le paiement illégal des frais.*
- *Une gestion équitable des ressources naturelles par les autorités locales contribuera à renforcer la cohésion sociale.*
- *L'engagement des autorités locales et l'appui multiformes des acteurs en matériaux de construction améliorant les conditions de logement (Abris) des rapatriés/retournés, PDI, ainsi que l'accès facile aux terres cultivables (PDIs).*

Synthèse des recommandations des communautés

Il ressort des analyses que les différents types de populations affectées connaissent des conditions de vie similaires, et sont exposés, à quelques différences près, à des risques de protection similaires

01

Rétablir l'autorité de l'état notamment le déploiement des FACA/ FSI et la chaîne pénale ;
Renforcer les capacités logistiques et matérielles des FACA ET FSI ;
Poursuivre le renforcement des capacités des FACA/ FSI sur les droits humains et DIH ;
Renforcer le monitoring des violations des DH.

- Gouvernement
- MINUSCA
- HCDH

02

Prendre en compte les capacités disponibles des communautés dans les projets de moyens de subsistance
Investir davantage dans l'autonomisation des personnes affectées en particulier les retournés/rapatriés

- Gouvernement
- Acteurs humanitaires

03

Améliorer les conditions d'accès à la documentation, notamment les actes de naissance, la carte nationale d'identité et la carte de Réfugié...

- Gouvernement avec le soutien des acteurs pertinents

04

Renforcer l'accès des survivants- es des VBG aux services essentiels d'urgence ;
Renforcer l'accès des jeunes filles à l'Éducation, à la Santé Sexuelle et de Reproduction et aux moyens de survie

- Gouvernement
- Acteurs de protection

05

Renforcer l'accès des personnes affectées aux services sociaux de base (Eau, Education, Santé, Abri) de manière inclusive

- Gouvernement
- Tous les acteurs

06

Renforcer les efforts en cours pour la cohabitation Pacifique entre les communautés ;
Mettre en place des projets qui amènent les communautés à travailler ensemble

- Gouvernement
- Tous les acteurs

Au vu de ce qui précède, un travail de synergie entre les autorités, les acteurs humanitaires, de paix, de résilience et de solutions durables s'avère nécessaire à court et à moyen termes.

Prochaines étapes

01

COP 2022-2023

Les analyses pertinentes contenues dans le rapport de l'évaluation AGD vont contribuer à l'élaboration de la planification du HCR et du HNO/HRP 2023.



02

ANALYSES PAR REGION

Le détail des différents résultats thématiques par bureaux sont disponibles et pourront contribuer aux analyses au niveau des régions et partager avec les acteurs/cluster concernés



04

ACTIONS DE PLAIDOYER

Mener des actions de plaidoyer ciblées



03

SUIVI DES ACTIONS URGENTES

Faire le suivi des actions urgentes identifiées lors des discussions de groupes

